

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03982 Numéro SIREN : 533 521 902 Nom ou dénomination : A.J. DIAGNOSTICS
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/040088

Exercice ouvert le	01/10/2016	et clos le	30/09/2017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:														Adresse du siège social :													
SARL A.J.DIAGNOSTICS																											
SIRET				5	3	3	5	2	1	9	0	2	0														
Adresse du principal établissement:														Ancienne adresse en cas de changement:													
252 avenue du Verdun																											
69330 MEYZIEU																											

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
	SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Analyses, essais et inspections techniques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1	Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %		Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	30 266	Déficit	0
2	Plus-values						
	PV à long terme imposables à 15 %			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	☐	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)	☐	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	☐		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

Dans le secteur productif, art. 244 quater W		Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné ☐	Visa :	CGA ☐
<i>Nom, adresse, téléphone, Télécopie</i>		
– du professionnel de l'expertise comptable : SARL AHA EXPERTISES & CONSEILS		
10 rue des Mariniers 42120 LE COTEAU		Tél : 04 77 44 02 90
– du conseil :		
		Tél :
– de l'association agréée :		
		Tél :
– N° d'agrément de l'AA :		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD
2017

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

G

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	Montant des sommes versées :			
				à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8

H

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SARL A.J.DIAGNOSTICS										Néant		*																													
Adresse de l'entreprise										252 avenue du Verdun 69330 MEYZIEU																																									
Numéro SIRET*										53352190200023																																									
Durée de l'exercice en nombre de mois*										12										Durée de l'exercice précédent*										12																					
																				Exercice N clos le										30/09/2017																					
ACTIF										Brut										Amortissements-Provisions										Net																					
										1										2										3																					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		{		Fonds commercial*		010				012																																								
			{		Autres*		014		20 030		016		20 030																																						
	Immobilisations corporelles*						028		48 973		030		47 225		1 747																																				
	Immobilisations financières* (1)						040				042																																								
	Total I (5)						044		69 003		048		67 255		1 747																																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				050				052																																									
		Marchandises *				060				062																																									
	Avances et acomptes versés sur commandes				064				066																																										
	Créances (2)	{		Clients et comptes rattachés*		068		54 223		070		2 676		51 547																																					
		{		Autres* (3)		072		3 241		074		3 241																																							
	Valeurs mobilières de placement				080				082																																										
	Disponibilités				084		45 020		086		45 020																																								
	Charges constatées d'avance *				092		3 010		094		3 010																																								
	Total II				096		105 495		098		2 676		102 819																																						
Total général (I + II)										110										174 499										112										69 931										104 567	
PASSIF																				Exercice N										NET		1																			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120						5 000																																						
	Écarts de réévaluation						124																																												
	Réserve légale						126						500																																						
	Réserves réglementées*						130																																												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)						131						49 834																																						
	Report à nouveau						134						(23 783)																																						
	Résultat de l'exercice						136						26 966																																						
	Provisions réglementées						140																																												
	Total I						142						58 517																																						
Provisions pour risques et charges										Total II										154																															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156																																												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164																																												
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166						6 188																																						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)						169		7 171				39 861																																						
	Produits constatés d'avance						174																																												
	Total III						176						46 049																																						
Total général (I + II + III)										180										104 567																															
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193				(4)		Dont dettes à plus d'un an		195																																							
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182		699																																					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199						Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184																																							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL A.J. DIAGNOSTICSNéant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
30/09/2017
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			dont export		209		210	
	Production vendue	{	biens	et livraisons		215		214	
			services*	intracommunautaires		217		218	226 504
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)							222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
	Autres produits							230	3 887
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	230 392
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*							240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)							242	49 445
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	745			244	11 693
	Rémunérations du personnel*							250	105 648
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	15 730
	Dotations aux amortissements*							254	4 597
	Dotations aux provisions							256	2 676
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259				262	13 343
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)							264	203 135
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	27 256	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)							280	6
	Produits exceptionnels (IV)							290	4 635
	Charges financières (V)							294	145
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			(VI)	300	51
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)							306	4 737	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	26 966	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	26 966		314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	1 152				
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	4 217				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330	51	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))		249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU–TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre–mer	344		350	2 121	
		Créance due au report en arrière du déficit			346				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	30 266	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356					
	Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	30 266	372			

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.J.DIAGNOSTICS

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	20 030	412		414		416	20 030				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	15 277	442	699	444		446	15 976				
	Installations générales agencements divers	450	822	452		454		456	822				
	Matériel de transport	460	25 800	462		464		466	25 800				
	Autres immobilisations corporelles	470	6 375	472		474		476	6 375				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	68 304	492	699	494		496	69 003				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	20 030	502		504		506	20 030				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	15 277	532	47	534		536	15 277				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	822	542		544		546	822				
	Matériel de transport	550	21 834	552	3 965	554		556	25 800				
	Autres immobilisations corporelles	560	4 694	562	631	564		566	5 326				
TOTAL		570	62 658	572	4 645	574		576	67 255				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 16 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).					591								
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A. J. DIAGNOSTICS

Néant ☐ *

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	1 180	652	2 676	654	1 180	656	2 676
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	1 180	682	2 676	684	1 180	686	2 676

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715			2	
Constructions	720		725			3	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5	
Matériel de transport	750		755			6	
Autres immobilisations corporelles	760		765			7	
TOTAL	770		775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	
						780	

II DÉFICITS REPORTABLES	III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI
Déficits imputés	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)
Déficits reportables	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA
Déficits de l'exercice	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice
Total des déficits restant à reporter	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

VI DIVERS
Primes et cotisations complémentaires facultatives
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*
N° du centre de gestion agréé
Montant de la TVA collectée
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SARL A.J.DIAGNOSTICS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2016		et clos le : 30/09/2017	
Durée en nombre de mois		12	

I	Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises		108	
Production vendue – Biens		109	
Production vendue – Services		141	226 504
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	385
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	2 322
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 1		144	229 211

II	Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	45 323
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	13 343
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
TOTAL 2		152	58 667

III	Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	137 170 543

IV	Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur Ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)		117	170 543
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	228 826
Période de référence		024	0 1 / 1 0 / 2 0 1 6 160 3 0 // 0 9 / 2 0 1 7
Date de cessation		186	/ / / / / / / /

V	Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

(4) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2017

N° SIRET 5 3 3 5 2 1 9 0 2 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.J.DIAGNOSTICS

ADRESSE (voie) 252 avenue du Verdun

CODE POSTAL 69330 VILLE MEYZIEU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2017

N° SIRET 53352190200023

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.J.DIAGNOSTICS

ADRESSE (voie) 252 avenue du Verdun

CODE POSTAL 69330 VILLE MEYZIEU

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

AJ DIAGNOSTICS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5000 euros

Siège social : 252 av de Verdun 69330 MEYZIEU

RCS LYON B 533 521 902

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Le soussigné, Julien DOROTTE, associé unique et gérant de la société A.J. DIAGNOSTICS a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 226.504 €.

Nous n'avons pas réalisé de nouvel investissement.

Nous n'avons pas souscrit de nouvel emprunt

L'exercice clos le 30 septembre 2017 se solde par un résultat de 26.966 €.

- Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Compte tenu de la conjoncture actuelle, nous espérons réaliser un chiffre d'affaires de 200.000 € pour l'exercice 2017-2018.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

- Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a pas engagé de dépenses de recherche et de développement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

JD

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes de résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017 le chiffre d'affaires s'est élevé à 226.504 €.

Le montant des subventions d'exploitation reçues s'élève à 0 €.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0 €.

Le montant des achats de marchandises et variation de stocks s'élève à 0. €.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 49.445 €.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 0 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 105.648 €.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 15.730 €.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 7.273 €.

Le montant des autres charges s'élève 13.343 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 203.135 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 27.256 €

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -138 €, il s'établit à 27.118 €.

L'exercice clos le 30 septembre 2017 se traduit par un résultat de 26.966 €.

- Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice qui recevrait l'affectation suivante :

Résultat de l'exercice	26.966 €
- au compte « réserve légale » pour	0,00 €,
- au compte « report à nouveau » pour	23 783.07 €,
- au compte « autre réserve » pour	3.182,93 €,
- à la distribution d'un dividende pour	0,00 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont décomposés de la manière suivante :

- Capital social	5.000 €
- Réserve légale	500 €
- Autres réserves	53.017 €
Total capitaux propres	58.517 €


Julien DOROTTE
Associé unique gérant

AJ DIAGNOSTICS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5000 euros
Siège social : 252 av de Verdun 69330 MEYZIEU
RCS LYON B 533 521 902

ANNEXE AU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 3 février 2018

CONVENTIONS PASSEES ENTRE LA SOCIETE ET L'ASSOCIE UNIQUE

- Convention poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017
- Compte courant

	Montant	Intérêts
Compte MR DOROTTE.	7.171 €	non rémunéré

- Rémunération de M. Julien Dorotte

Le montant de la rémunération versée au titre de l'exercice écoulé à Monsieur Julien Dorotte au titre de ses fonctions de gérant s'est élevé à 47.500 euros outre la prise en charge par la société du paiement de ses cotisations sociales personnelles.

Julien DOROTTE
Associé unique gérant

AJ DIAGNOSTICS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5000 euros

Siège social : 252 av de Verdun 69330 MEYZIEU

RCS LYON B 533 521 902

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 3 février 2018

L'an deux mille dix-huit
le trois février à 10 heures,
au siège social à MEYZIEU,

Le soussigné Julien DOROTTE, associé unique de la société AJ DIAGNOSTICS, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur Julien DOROTTE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2017 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- affectation du résultat de l'exercice,
- conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 25.931 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	26.966 €
------------------------	----------

- | | |
|---|--------------|
| - au compte « réserve légale » pour | 0,00 €, |
| - au compte « report à nouveau » pour | 23 783.07 €, |
| - au compte « autre réserve » pour | 3.182,93 €, |
| - à la distribution d'un dividende pour | 0,00 €. |

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique précise qu'en application de l'article R 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



Julien DOROTTE
Associé unique gérant

AJ DIAGNOSTICS

Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 5000 euros

Siège social : 252 av de Verdun 69330 MEYZIEU

RCS LYON B 533 521 902

PROCES VERBAL DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille dix-huit

Le 3 février,

A 11 heures,

Le soussigné, Julien DOROTTE, associé unique de la société AJ DIAGNOSTICS société à responsabilité limitée, au capital de 5.000 €,

A pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,

✓ PREMIERE DECISION

L'Associé unique rappelle qu'en date du 11 février 2017 il avait fixé sa rémunération annuelle brute en qualité de gérance, à la somme de 40 000 € au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2017.

L'Associé unique constate que la rémunération de Julien Dorotte pour la période courant du 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2017 s'élève à la somme de 47.500 €.

✓ DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide de fixer sa rémunération annuelle nette, au titre de son mandat de gérance, à la somme de 45.0000 €.

Cette disposition est effective à compter du 1^{er} mars 2018.

Comme par le passé, il aura droit en outre :

- à la prise en charge par la société des cotisations sociales afférentes à cette rémunération,
- au remboursement, sur présentation des justificatifs, des frais engagés dans l'intérêt de la société,

et ce jusqu'à décision contraire.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.


Julien DOROTTE
Associé unique gérant